

Nom / Prénom :
Corps / Grade :
Direction / Service :

Madame la Ministre,

Lors de la journée nationale d'action du 27 septembre 2012, environ 1 000 agents des corps de catégorie C administrative et technique du MEDDE sont venus exprimer leurs revendications sous les fenêtres du MEDDE à l'appel des syndicats CGT, FO et CFDT et de leurs représentants élus dans les CAP Nationales des corps concernés (adjoints administratifs et techniques, dessinateurs et syndics des gens de mer).

Je vous rappelle que cette action était une prolongation de celle engagée par les agents de catégorie C administrative et techniques du MEDDE, après le boycott des CAP locales et nationales au printemps 2012 pour :

1. la revalorisation de la grille indiciaire
2. l'augmentation du nombre de postes de promotions (avancements de grades) dès 2012,
3. la mise en place d'un examen professionnel pour l'accès à la catégorie B dès 2013,
4. le décontingement du 8ème échelon (pour les adjoints administratifs, les syndics des gens de mer et les dessinateurs)

Lors de la journée d'action du 27 septembre, une délégation intersyndicale a été reçue d'abord par les représentants du METL et du MEDDE puis par le représentant de la Ministre de la Fonction Publique.

En écho aux annonces faites au plus haut niveau du gouvernement, les représentants des ministres ont reconnu le bien fondé des revendications et ont annoncé un certain nombre de mesures :

- L'importance de la catégorie C est rappelée comme l'une des priorités au sein de la fonction publique.
- La Prime de Fonction et de Résultats (PFR) pour la catégorie C est abandonnée.
- 8ème échelon : le décontingement sera étudié et mis sur la table des négociations avec les organisations syndicales de la fonction publique.
- Les Ministres prennent acte du refus des OS de voir continuer à recruter à l'échelle 3.
- Au METL/MEDDE, les taux promus/promouvables pour les advancements de grades au sein des corps de catégorie C administrative et technique, décidés par l'ancien gouvernement, entraînent un blocage inacceptable du déroulement de carrière des agents, car ils ne tiennent pas compte de la composition réelle des corps et de leur pyramidage actuel. Une mission devait être confiée au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) en vue d'établir une photographie complète des corps de catégorie C administrative et technique (grille, déroulement de carrière, promotions, etc ...). Les conclusions doivent être rendues pour la fin de l'année 2012 afin de les intégrer dans le cadre des promotions 2013. Dans l'attente, un moratoire sur les CAP de promotions 2013 a été mis en place. Le travail des CAP régionales ainsi que des concertations locales a été remis à plat. Les CAP locales de promotions 2013 qui s'étaient tenues, ont été invalidées et les CAP nationales de promotions sont repoussées au 1er semestre 2013.

Deux mois après cette journée d'action et à seulement 1 mois de l'échéance fixée par votre représentant lors de l'entrevue du 27 septembre pour que des conclusions soient rendues sur le dossier prioritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie C du METL/MEDDE, ni les syndicats ni les élu(e)s en CAP Nationales n'ont eu d'information émanant du ministère (cabinet ou DRH) sur l'état concret d'avancement de ce dossier.

En préalable à la CAP nationale des adjoints administratifs METL/MEDDE le 4 décembre, contrairement à ce qu'avait annoncé Mme EYSSARTIER (DRH du METL/MEDDE), la présidente de la CAP nationale n'a pas apporté d'élément nouveau aux représentants du personnel. L'ensemble des élu(e)s CGT, FO et CFDT a donc refusé de siéger.

En conséquence, je souhaite par cette lettre exprimer ma colère et je continue d'exiger d'être reconnu(e) pour mon travail en terme d'évolution de carrière, de salaire, de régime indemnitaire.

Je demande que les syndicats et les élu(e)s des CAP nationales soient réunis dans les meilleurs délais afin de débloquent ce dossier et de pouvoir travailler sur les éléments à transmettre à la ministre de la fonction publique, pour obtenir notamment de nouveaux taux d'avancements de grades et permettre de relancer les concertations locales et nationales pour les promotions 2013 au sein des corps de catégorie C du METL/MEDDE.

Je tiens à vous informer que je reste, avec mes collègues, mobilisé(e) pour répondre à un nouvel appel à l'action des syndicats représentés aux CAP nationales à qui j'apporte tout mon soutien pour obtenir satisfaction dans le cadre des revendications exprimées par les syndicats CGT FO CFDT.

Signature